

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, suit avec la plus grande attention le processus de reprise de La Tribune engagé depuis quelques semaines, et souhaite qu'il permette de préserver l'emploi, et de défendre le pluralisme et la qualité de l'information économique.



Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, rappelle le rôle déterminant de La Tribune dans le paysage de la presse économique et financière française appuyée par une expertise reconnue par l'ensemble des milieux économiques et financiers. Il suit en conséquence avec la plus grande attention la procédure de reprise entamée suite à l'appel d'offres lancé le 25 novembre dernier.

Un titre qui revendique près d'un million et demi de lecteurs et d'internautes chaque semaine mérite la plus grande attention de la part des pouvoirs publics, des repreneurs qui se sont déjà manifestés et de ceux qui devraient éventuellement le faire d'ici le 6 janvier, date de clôture du nouvel appel d'offres annoncé cette semaine. Le ministère de la Culture et de la Communication veillera à apporter son expertise aux équipes de La Tribune et aux éventuels repreneurs.

Frédéric Mitterrand partage l'émotion des journalistes, personnels techniques, commerciaux, et administratifs face à la situation actuelle. Il salue leur travail qui a notamment permis de redresser la situation du titre au cours des deux dernières années.

Contact presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 80 55
service-de-presse@culture.gouv.fr

r

Paris, le 22 décembre 2011